

SOURCES

- ¹ « Focal INSEE Limousin n°21 » – décembre 2005
- ² « Repère – le Mémento – Habitat Logement et Construction en Limousin – édition 2007 » – DRE Limousin
- ³ « Repère – le Mémento – Habitat Logement et Construction en Limousin – édition 2007 » – DRE Limousin
- ⁴ « La conjoncture du BTP en Limousin – Janvier 2008 - Note semestrielle » CEL – DRE Limousin
- ⁵ « Repère – le Mémento – Habitat Logement et Construction en Limousin – édition 2007 » – DRE Limousin
- ⁶ « Observatoire Régional de l'habitat en Limousin n°8 » DRE Limousin - mai 2008
- ⁷ « Baromètre de l'entretien-rénovation du bâtiment : région Limousin - résultat du 3^e trimestre 2006 » - DRE Limousin
- ⁸ « Limousin : horizon 2030 – projections de population » Les dossiers INSEE Limousin n°10 – dec 2007
- ⁹ « La dépendance des personnes âgées à domicile et en institution » Focal INSEE Limousin n°15 – mai 2005
- ¹⁰ « De l'accessibilité des logements existants pour les personnes handicapées vers le confort d'usage pour tous »
Point sur le marché de l'amélioration de l'habitat n°11 – septembre 2006 - Club de l'amélioration de l'habitat
- ¹¹ Étude de Dexia Crédit, Accesmétrie et la FFB à l'initiative de la Fédération Apajh - 2008
- ¹² « Bien-être de l'habitat » Électricien Plus – 28/03/08
- ¹³⁻¹⁴ « Qui va faire les Maisons Bois de Demain ? » Étude Caron Marketing 2007 – AFCOBOIS
« L'offre de 2006 sur le marché français de la maison individuelle » - Caron Marketing et CNDB
- ¹⁵ « Rapport d'étude Eco-construction » - Michèle Guignard – nov 2006
- ¹⁶ Étude Bleu Ciel d'EDF par la TNS Sofres réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Ce sondage a été mené auprès de 1 004 personnes, de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine. L'enquête a été réalisée du 24 au 29 mai 2007 auprès des chefs de famille ou des maîtresses de maison.
- ¹⁷ « Les résultats du Rénoscope – Club de l'Amélioration de l'Habitat » – octobre 2006
- ¹⁸ « Artisanat du Bâtiment, chiffres clés 2008 » - CAPEB

Conception : L'Agence.net | 08/08

L'artisanat DU BÂTIMENT

UN DOCUMENT DE La CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN

au sommaire

marché de La construction/rénovation

Parc immobilier limousin

La construction neuve

La rénovation/réhabilitation/entretien

Les entreprises artisanales du bâtiment en
LIMOUSIN

Nombre d'entreprises

Effectif salariés

Ancienneté des entreprises

Âge des chefs d'entreprise

Les français et Les travaux du bâtiment

Les Français plébiscitent les artisans

Satisfaction des ménages

L'adaptation du marché du bâtiment

De nouveaux défis à relever

Formation/qualification

Statistiques sur la formation continue

Recrutement de personnel qualifié

GRANDES TENDANCES

Accessibilité au logement

La domotique

L'éco-construction

Environnement

L'essor de la filière bois

L'artisan dans l'éco-construction

Les labels

Regroupement des compétences

SOURCES



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région Limousin

Conseil Régional du Limousin

27 bd de la Corderie
87038 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 45 19 00 - Fax : 05 55 45 18 25
Courriel : documentation@cr-limousin.fr
Web : www.cr-limousin.fr

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

14, rue de Belfort - 87100 Limoges
tél. : 05 55 79 45 02 - fax : 05 55 79 30 29
Courriel : contact@crm-limousin.fr
Web : www.crm-limousin.fr

MONOGRAPHIE sectorielle

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN



Le marché de la CONSTRUCTION/RÉNOVATION

Les Français et Les travaux DU BÂTIMENT

Parc immobilier limousin

Le Limousin comptait 327 500 résidences principales en 2004, soit 16 000 de plus qu'en 1999. Entre 1999 et 2005, le nombre de logements a augmenté de 5 % en Limousin, beaucoup plus vite que le nombre d'habitants (+ 0,2 %). En effet, on constate une diminution du nombre de personnes par foyer (en moyenne 2,2 personnes aujourd'hui et 2,9 en 1975). Le nombre de logements occupés par une seule personne a augmenté de 14 % depuis 1999.

Quel que soit le nombre de personnes du ménage, l'espace disponible pour chacune d'elles augmente régulièrement depuis plusieurs années. Le nombre moyen de pièces par personne est ainsi passé de 1,3 en 1975 à presque 2 en 2004¹.

La surface moyenne occupée par un propriétaire limousin était de 95,9 m² en 2005 (+ 2,7 % d'augmentation depuis 1999) et la surface

moyenne d'un locataire de 64,1 m²².

63,4 % des Limousins sont propriétaires de leur logement, cette proportion est nettement plus élevée qu'au niveau national (57%).

Le parc immobilier limousin (résidences principales) est composé à 71 % de logements individuels.

De plus, il est ancien en Limousin : 38 % de logements ont été construits avant 1949 (en France ces logements ne représentent que 31 %), pour 41 % les dates de construction se situent entre 1949 et 1981, 17 % datent de 1982 à 1999 et seulement 4 % ont été construits après 1999. Par ailleurs, on compte 12 % de logements « indignes » (logements précaires, insalubres, menaçant de ruine...) ³.



La construction neuve

Comme au niveau national, on observe, en Limousin, une tendance de repli dans le bâtiment. Une baisse de la demande de logement collectif se fait sentir dans le neuf, mais les mises en chantier représentent encore un volume important avec 5 505 unités commencées en 2007 (+ 3,9 %).

Les autorisations de construire des logements continuent de décroître en 2007 (-16,6 %) notamment en Haute-Vienne et dans une moindre mesure en Corrèze et en Creuse.

La construction neuve de bâtiments (hors logements) paraît moins touchée par ce repli (+ 1,3 %) sauf en Haute-Vienne (- 26,1 %). Les surfaces de commerce sont en forte progression (+ 120 %) alors que l'on observe un maintien dans le secteur agricole et dans celui des bâti-

ments publics. Globalement les surfaces autorisées sont encore conséquentes sauf pour la Haute-Vienne qui connaît une baisse de la demande pour toutes les catégories de locaux à l'exception des bureaux dont les autorisations dépassent les 16 000 m² ⁴.

Ces différents indicateurs laissent présager la poursuite du ralentissement de l'activité du bâtiment dans les prochains mois.

La rénovation / réhabilitation / entretien

En 2006, le marché de la rénovation et de l'entretien représentait 603 millions d'euros en Limousin ⁵, et 630 millions d'euros HT en 2007 ⁶ soit environ 41 % de l'ensemble de l'activité du bâtiment.

Ces dernières années, la croissance de ce secteur, a été moins rapide que celle de la construction neuve, mais son développement, moins sensible aux aléas de la conjoncture économique, a été pratiquement ininterrompu depuis 20 ans, et surtout les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement devraient doper la demande pour les prochaines années.

L'entretien-amélioration continuera à être un marché porteur bien que son taux de progression en Limousin soit inférieur d'un point à un point et demi au niveau national.

Ce secteur constitue de longue date le marché de référence pour les entreprises artisanales, qu'il s'agisse de travaux d'entretien, de travaux d'amélioration, ou de travaux de rénovation plus lourds.

En effet, de 2004 à 2006, la proportion d'artisans limousins concernés par ce marché se situe aux alentours de 96 %. Au 3^e trimestre 2006, 90 % d'entre eux réalisaient plus de 20% de leur chiffre d'affaires sur ce marché, chiffre en léger recul sur un an.

Plus d'1/4 des artisans limousins du bâtiment travaillaient uniquement en entretien-rénovation, cette proportion est supérieure à la moyenne française.

L'activité entretien-rénovation des artisans limousins était beaucoup plus importante pour les logements (aux environs de 95%) que pour les bâtiments non résidentiels (32%) ⁷.

Beaucoup de bâtiments anciens sont devenus obsolètes dans leur fonctionnement et doivent être modifiés pour répondre à des normes ainsi qu'à des besoins en terme d'accessibilité, d'économies d'énergie, de développement durable...

La réhabilitation est donc un enjeu essentiel pour le bâtiment.



Les français plébiscitent les artisans

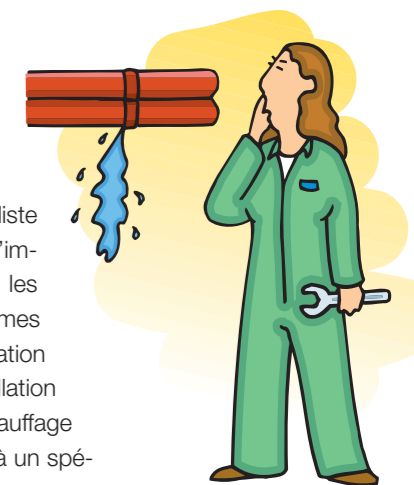
Que les améliorations à apporter à l'habitat relèvent du bricolage ou soient de l'ordre de gros travaux, les Français perçoivent les professionnels de l'habitat comme de véritables recours pour les aider.

Ainsi un peu plus de 50 % des Français n'ont jamais changé le revêtement d'un sol, réparé une fuite d'eau ou remplacé une prise électrique. Et la part augmente encore lorsque les travaux relèvent du gros œuvre : l'immense majorité des Français n'a jamais aménagé des combles (72 %), ni posé de fenêtres (82 %).

Quelle que soit la teneur des travaux, le recours à un professionnel est la solution privilégiée des Français, qui citent cette solution à plus de 40 %, loin devant le bricolage par soi-même ou le recours à des amis...

Même si 95 % des Français disent se sentir bien chez eux (seniors à 98 % ; moins de 35 ans à 94 %), la majorité d'entre eux reconnaît que son logement n'est pas en parfait état et reste perfectible : 68 % des Français en sont convaincus et considèrent comme prioritaire d'apporter des améliorations dans leur domicile pour s'y sentir encore mieux.

Quand les Français décident de faire des travaux, ils s'attaquent en priorité à la décoration intérieure (murs à repeindre, papiers peints à remplacer), citée par 42 % des sondés. Arrivent ensuite les problèmes d'isolation ou d'humidité (plus d'un quart des réponses) : fenêtre mal isolée, pièce humide... Enfin, les soucis liés à la plomberie et à l'électricité (prise ou installation électrique défectueuse) poussent respectivement 14 % et 13 % des Français à entreprendre des travaux dans leur logement.



L'intervention d'un spécialiste est toutefois variable selon l'importance du chantier. Pour les Français, ce sont les problèmes de chaudière (59 %), d'isolation ou d'humidité (54 %), d'installation électrique (43 %) ou de chauffage (32 %) pour lesquels l'appel à un spécialiste se justifie le plus.

Parmi les personnes interrogées, ce sont les 35-44 ans et les plus de 65 ans qui sont les plus susceptibles d'y avoir recours ¹⁶.

Satisfaction des ménages faisant réaliser des travaux de rénovation

La satisfaction des ménages est particulièrement bonne sur les premiers contacts avec les professionnels, notamment en ce qui concerne la prise en compte de leurs besoins, sur le déroulement du chantier, sur le respect des engagements en termes de prix et de produits, ainsi que sur la qualité des travaux réalisés.

Le principal motif d'insatisfaction réside dans la difficulté d'entrer en contact avec les artisans pour ensuite obtenir des devis. Pour 20 % des ménages, trouver des professionnels s'est avéré particulièrement difficile. Dans un cas sur quatre, les professionnels contactés n'ont pas fait de devis. Dans tous les cas, le délai d'obtention a été jugé assez long.

Autre insatisfaction, mineure par rapport à la précédente : les professionnels se montrent moins disponibles lorsqu'un problème apparaît après la réception du chantier ¹⁷.

Grandes tendances

Accessibilité du logement

L'accessibilité de l'habitat pour les besoins des personnes âgées ou handicapées constitue un nouveau marché pour les artisans.

Certains gestes quotidiens (enjambrer une baignoire, ouvrir une porte, répondre au téléphone) posent en effet des problèmes à 10 % des français, problèmes plus ou moins grands selon la gravité de leur handicap (surdité, troubles du psychisme, troubles moteur, malvoyances).

Or cette population souffrant de handicap va s'amplifier sachant qu'il touche principalement les plus de 60 ans. En 2030, selon l'Insee ⁸, le Limousin comptera plus de 36 % de personnes de plus de 60 ans (au lieu de 28 % en 2005) et principalement en milieu rural (44,5 %). Le maintien à domicile s'impose de fait pour les personnes âgées. Ce sont près de 95 % des personnes âgées qui vivent aujourd'hui chez elles.

Plus de 40 % des personnes vivant à leur domicile déclarent faire face à au moins une déficience physique, sensorielle ou mentale.

En Limousin, près de 190 000 personnes de 60 ans ou plus vivaient dans un logement « ordinaire » en 2004. Les personnes âgées dépendantes devraient être au nombre de 16 300 en 2015 dont au moins 65 % vivront à domicile et 1/4 seules. Cela représentera 7 % de la population limousine de plus de 60 ans en 2015 ⁹.

Le parc actuel de logements présentant de nombreux obstacles à la circulation et à l'habitabilité, voire dans certains cas manquant des éléments élémentaires de confort, les besoins d'adaptation des logements pour permettre l'autonomie et le maintien à domicile des personnes handicapées ou âgées sont considérables.

Il faut également ajouter à cela le fait que les plus de 50 ans disposent en France d'un pouvoir d'achat en moyenne supérieur de 30 % à celui de la population. Plus de 67 % d'entre eux sont propriétaires de leur résidence principale et en cas de revenu inattendu, plus d'un senior sur deux consacre ce budget aux travaux et à l'aménagement de son logement. Près de 35 % des personnes faisant effectuer des travaux dans leur logement ont plus de 60 ans ¹⁰.

C'est un marché en plein essor sachant que la loi n°2005-102 du 11/02/05 rend obligatoire, sous peine de sanctions, l'accessibilité des logements neufs et de ceux qui doivent être rénovés pour être loués et que le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 rend obligatoire l'accessibilité des établissements publics à partir du 1^{er} janvier 2015 soit un coût estimé à 15 milliards d'euros pour les collectivités territoriales ¹¹.

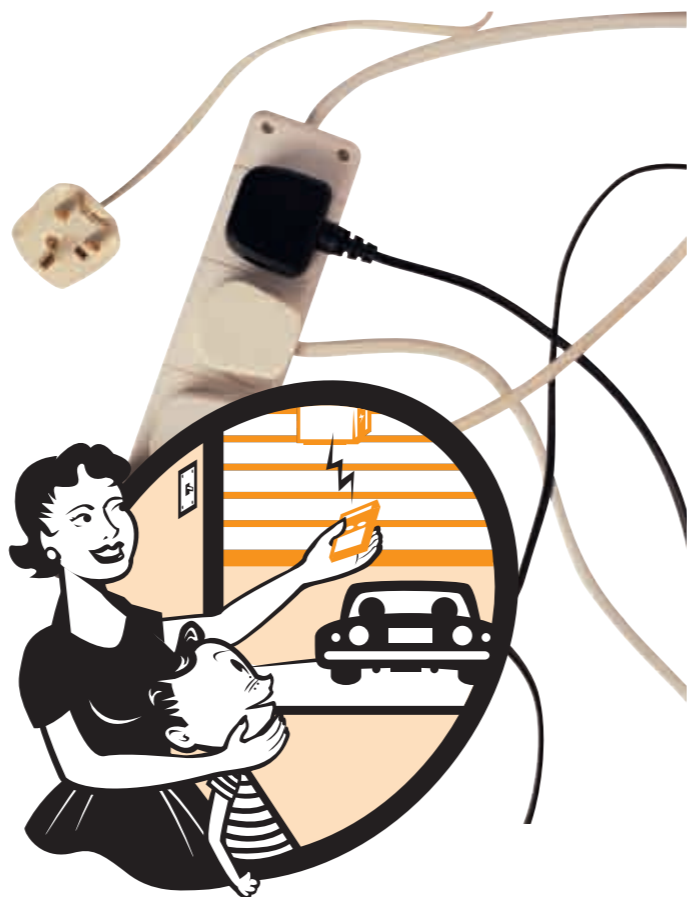
La domotique

Le marché de la domotique est en plein essor. La prise de conscience environnementale et l'utilisation grandissante des technologies de communication et du multimédia participent à la dynamique de ce marché.

L'avenir est à la maison intelligente qui veillera sur le confort et le bien-être de son habitant tout en participant aux économies d'énergie. Après la commande individuelle des équipements (chauffage, volets roulants...), la tendance est au regroupement des fonctions et à la mise en place de scénarii d'ambiance déclenchés manuellement ou automatiquement : en cas d'absence par exemple le scénario « quitter » éteint automatiquement les lumières, ferme les volets roulants, réduit le chauffage et active l'alarme.

Le développement de la domotique imposera que les installateurs soient suffisamment formés et une coopération de tous les intervenants de la construction.

En permettant l'amélioration du confort des habitants, la domotique est également associée à la problématique d'accessibilité des logements pour personnes âgées ou handicapées, un marché en plein essor avec le vieillissement de la population.



L'éco-construction

Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux préoccupations environnementales (recherche de la maîtrise de l'énergie, utilisation d'énergies renouvelables, économie de l'eau, sensibilité aux techniques « propres »...) et à la problématique de la santé : matériaux et éléments de décoration (revêtement, isolants, peintures...) sains et naturels, aspects allergiques, pollution de l'air intérieur d'un habitat.

Avec le Grenelle de l'environnement, la Réglementation Thermique RT 2005... le bâtiment, un des plus gros consommateurs d'énergie et à l'origine d'une partie des rejets de CO² nationaux, est fortement impliqué dans la lutte contre l'effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie.

Avec l'éco-construction, les acteurs du bâtiment ont pour objectif de créer un ouvrage doté de techniques et technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement à chaque phase de sa mise en œuvre (conception, construction, rénovation, démolition) en cherchant à l'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu en utilisant des ressources naturelles et locales.

Le solaire, l'éolien, la géothermie, la récupération des eaux de pluie, la végétalisation des toitures... autant de techniques innovantes qui offrent aux artisans de belles perspectives d'avenir.



La maison passive ou le bâtiment à énergie positive ne sont plus utopiques car beaucoup de composants (de couvertures, de façades, de gestion des automatismes...) sont créés dans ce sens.

De nouveaux matériaux intelligents apparaissent, poussés notamment par la volonté d'amélioration des caractéristiques de l'isolation d'un bâtiment en réhabilitation ou par la volonté de faciliter la mise en œuvre et d'économiser le transport. L'emploi de techniques de traitement de l'air, de pompes à chaleur, de solaire thermique et photovoltaïque ainsi que de géothermie, est amené à se développer très largement.

L'essor de la filière bois témoigne du changement qui s'opère dans le bâtiment.

Le marché de la maison bois connaît une forte croissance de l'ordre de 50% depuis le début des années 2000 mais reste encore marginal. Cependant, le Limousin est une des régions les plus dynamiques dans ce domaine : on y dénombrait près de 500 maisons bois en 2005 (6 % des maisons bois françaises) soit 21,2 % des maisons individuelles en Corrèze, 10 % en Creuse et 9,7 % en Haute-Vienne alors que la moyenne nationale était de 4 % ! ¹³

Les atouts de l'utilisation du bois dans la construction (économies d'énergie, chantier propre, atmosphère plus saine, ressources naturelles...) associés à la forte poussée des préoccupations environnementales laissent présager un fort potentiel de développement sur ce marché : des enquêtes montrent qu'environ 20 % des ménages accédant à la propriété se disent prêts à acheter une maison bois. ¹⁴



Les potentiels de l'éco-construction et de l'éco-rénovation existent, mais les artisans vont devoir s'organiser pour faire reconnaître leurs compétences.



L'artisan dans l'éco-construction vu par les particuliers

Dans le cadre de projet de construction neuve, 74 % des sondés ne positionnent pas encore les artisans sur le marché de l'éco-construction. Les artisans souffrent dans ce cas d'un manque d'image professionnelle, d'un déficit de compétence voire de confiance dans ce domaine, mais ont un rôle à jouer dans l'avenir (à définir !).

Lorsqu'il s'agit de projet de rénovation, 50 % des personnes interrogées intègrent plus l'artisan sur ce marché et lui reconnaissent un rôle de conseil, de spécialiste, de garantie pour les matériaux et la mise en œuvre, l'autre moitié des sondés ne situe pas encore l'artisan dans l'éco-construction à cause de son manque de formation dans ce domaine, de son image trop associée à la construction traditionnelle mais également à cause des délais et prix dissuasifs.¹⁵



Les labels d'éco-construction

Des organismes ou organisations professionnelles mettent en place des labels ou certifications afin de faire valoir **les compétences des artisans en matière de développement durable** et permettent aux maîtres d'œuvre et aux particuliers de sécuriser leurs choix d'artisans maîtrisant ces nouvelles technologies.

Certains labels crédibilisent les entreprises compétentes dans la maîtrise de l'ensemble du processus de réalisation d'installations utilisant des énergies renouvelables. D'autres labels certifient que l'artisan est capable de proposer à son client une évaluation des performances thermiques globales de son logement et de conseiller au client des techniques cohérentes améliorant l'efficacité thermique (isolation, énergies, menuiseries extérieures, système de chauffage et ECS, ventilation...). Mais aussi qu'il est en mesure de proposer des solutions adaptées et efficaces dans son corps de métier, établir des devis avec des variantes en vue d'optimiser la performance énergétique du bâtiment ou encore vérifier la qualité des travaux réalisés.

L'environnement : nouvel argument pour améliorer son logement.

Le respect de l'environnement est une valeur à laquelle les Français attachent de l'importance dans leur vie quotidienne : ainsi 9 Français sur 10 affirment faire attention à leur consommation d'énergie dans leur logement.

Pour faire des économies d'énergie, les Français pensent bien sûr à l'extinction de tous les appareils électriques (citée à 45 %), mais aussi à l'amélioration de l'isolation ou de la ventilation (32 %) et à l'équipement en appareils moins gourmands en énergie (27 %). Ce type de travaux génère le plus souvent l'appel à un professionnel.

Enfin, le chauffe-eau solaire, même s'il est peu utilisé à l'heure actuelle, pourrait convaincre 28 % des Français, et en particulier les locataires (61 %), les hommes (40 %) et les moins de 35 ans (52 %) ¹².



Les entreprises artisanales du bâtiment en Limousin

Avec un peu plus de 6 000 entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers en juin 2008, le bâtiment est le premier secteur de l'artisanat limousin. La moitié de ces entreprises présente une ancienneté inférieure à 5 ans (47 % pour l'ensemble de l'artisanat). C'est une conséquence directe du boom de la création d'entreprises, notamment dans le secteur du bâtiment, ces dernières années. Il existe des différences entre nos trois départements : la part d'entreprises de moins de 5 ans est de 44 % en Creuse, 48 % en Corrèze et 54 % en Haute-Vienne.

La problématique de la reprise d'entreprises reste cependant pleinement d'actualité puisque 36 % des chefs d'entreprises sont âgés de 50 ans ou plus. Sur ce point aussi nos trois départements présentent des situations contrastées : la Corrèze est exactement dans la moyenne régionale alors que la Creuse est au-dessus (38 %) et la Haute-Vienne en dessous (34 %).

Le bâtiment est également le premier employeur de l'artisanat limousin avec près de 10 000 salariés. La plus grande partie de ces effectifs est concentrée dans les activités « maçonnerie, construction » (25 %) ; « aménagement, finition » (20 %) ; « menuiserie, serrurerie » (19 %) et « couverture, plomberie, chauffage » (18 %).

Le secteur du bâtiment, après avoir connu une période florissante il y a quelques années, semble aujourd'hui souffrir, à l'instar de bons nombres de secteurs économiques. Les dernières enquêtes de conjoncture réalisées par la CRMA ont montré une réduction des niveaux d'activité des entreprises, un raccourcissement des carnets de commande et des difficultés accrues de trésorerie. En revanche, l'emploi semblait épargné dans ce contexte morose.

Les entreprises artisanales du bâtiment

en Limousin



Nombre d'entreprises artisanales du bâtiment

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Construction de maisons individuelles	16	21	131	168
Construction de bâtiments à usage collectif	5	12	60	77
Autres travaux de maçonnerie	430	223	541	1 194
Travaux de couverture	162	61	82	305
Plomberie	238	132	286	656
Travaux de charpente	46	47	72	165
Menuiserie	276	147	286	709
Serrurerie, aluminerie	67	32	56	155
Électricité	274	138	302	714
Travaux d'isolation	6	7	12	25
Plâtrerie	67	33	106	206
Revêtement de sols	107	27	125	259
Miroiterie, vitrerie	5	3	1	9
Travaux de peinture	326	111	339	776
Agencement de lieux de ventes	8	1	5	14
Terrassement	121	89	124	334
Génie civil	8	4	9	21
Activité de construction N.C.A.	35	44	144	223
Ensemble bâtiment	2 197	1 132	2 681	6 010

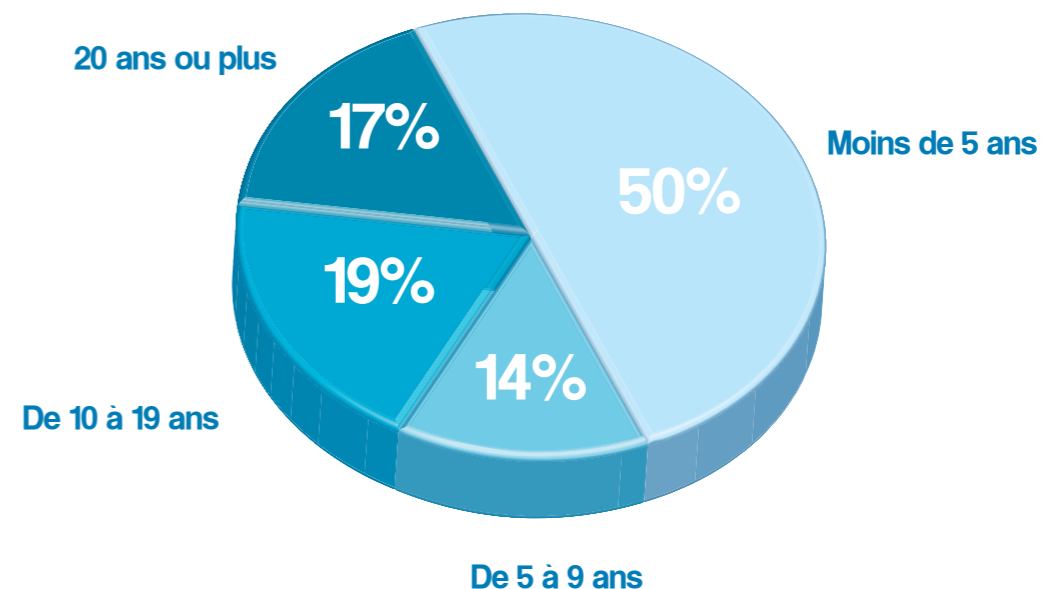
(source : Répertoire des Métiers juin 2008)

Effectifs salariés

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Maçonnerie	848	475	1 202	2 525
Couverture, plomberie, chauffage	783	309	742	1 834
Menuiserie, serrurerie	776	363	731	1 870
Installation d'électricité	293	133	395	821
Aménagement, finition	799	245	904	1 948
Terrassement, travaux divers	376	133	401	910
Total	3 875	1 658	4 375	9 908

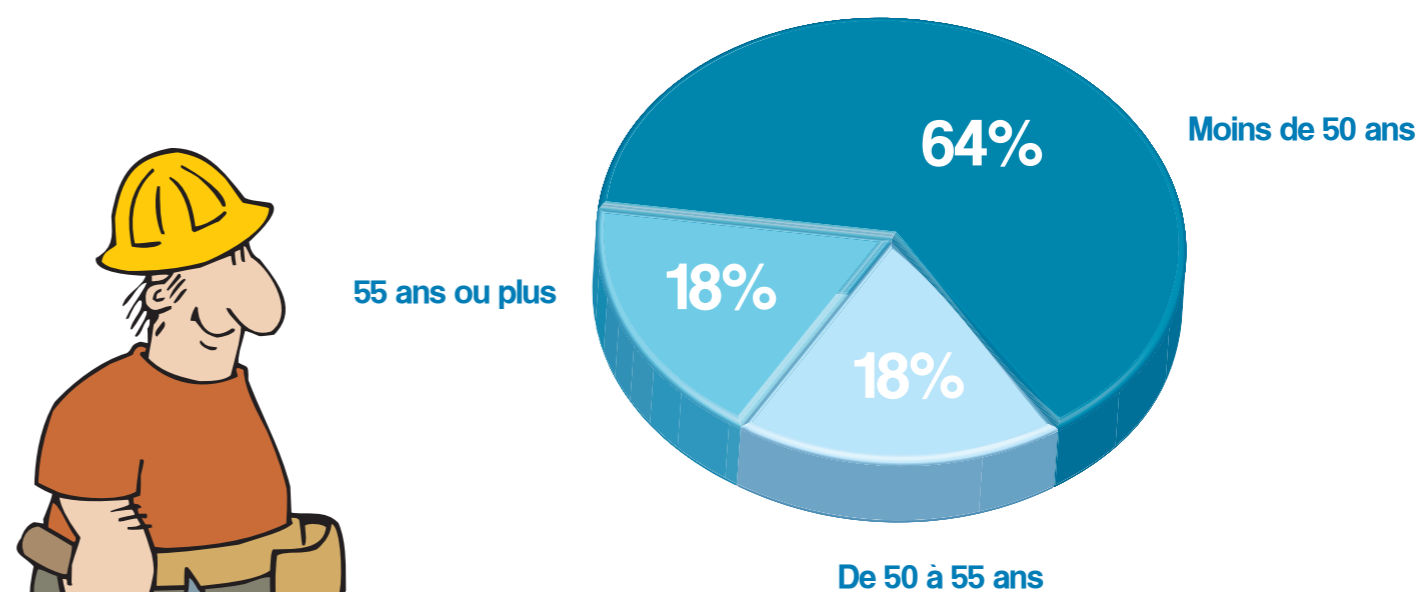
(source : Insee CLAP au 31/12/ 2005)

Ancienneté des entreprises artisanales du bâtiment



(source : Répertoire des Métiers juin 2008)

Âge des chefs d'entreprises artisanales du bâtiment



(source : Répertoire des Métiers juin 2008)



L'adaptation DU MARCHÉ DU BÂTIMENT



De nouveaux défis à relever pour les artisans

Avec la mise en place du Grenelle de l'environnement, les entreprises du bâtiment vont avoir un rôle majeur à jouer en faveur du développement durable. C'est également un gigantesque potentiel de marché qui s'offre à ces professionnels, à condition qu'ils sachent s'adapter à la demande, mettre rapidement en œuvre des actions de formation et de qualification et recruter du personnel qualifié.

Formation / qualification

Évaluer les performances thermiques d'une habitation, diagnostiquer ses points faibles en maîtrisant de nouveaux logiciels, conseiller, vendre et proposer des solutions performantes, assurer un service de qualité... Autant de nouveaux savoir-faire que les artisans vont devoir acquérir rapidement pour que ces nouveaux marchés ne leur échappent pas.

Les clients attendent d'eux une multi-compétence pour leur fournir une analyse complète des besoins et des solutions qu'ils peuvent leur apporter : conseil en amont, vision globale du projet, proposition de solutions, chiffrage du projet, garanties de qualité, économies d'énergie...

Des formations pour les chefs d'entreprises et les salariés sont organisées pour permettre aux entreprises artisanales de rester présentes dans le secteur de la construction et de prendre en compte l'évolution des besoins des maîtres d'ouvrages dans les domaines suivants : l'organisation du chantier, la production et le traitement des déchets, les choix énergétiques, le choix des matériaux, la typologie et la pathologie du bâti, la construction en bois et en maçonnerie...

En Limousin, seulement 11 % des salariés du bâtiment se sont formés en 2005. Les formations sont principalement suivies par les salariées des entreprises de dix salariés et plus. Le personnel de production (ouvrier, technicien, maîtrise de chantier...) représente les trois quarts des stagiaires en formation.

Les thèmes des formations suivies étaient principalement les techniques du BTP à 27 %, la conduite d'engins à 25 %, la sécurité à 18 % et l'informatique à 12 %.



Recrutement de personnels qualifiés

Il est également nécessaire de recruter des jeunes qui suivront les formations professionnelles du bâtiment, secteur qui manque cruellement de main d'œuvre.

En Limousin, 3 109 jeunes étaient en formation dans le bâtiment pour l'année 2005/2006 dont 31% en apprentissage ¹⁸.

C'est dans le secteur de la construction que l'on dénombre le plus grand nombre de projets de recrutement pour 2008 en Limousin (projets toujours en hausse depuis 2005). Mais c'est aussi dans ce

secteur que le nombre de projets de recrutement estimés difficiles est le plus important. Les recrutements les plus difficiles à pourvoir concernent principalement les maçons qualifiés, les plâtriers charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre, les menuisiers qualifiés du bâtiment...



Regroupement d'artisans / Multi-compétences des artisans

Des artisans ont choisi de se regrouper (en association ou coopérative) car selon eux il s'agit de la meilleure façon de s'approprier le marché de l'éco-construction. **Le regroupement de compétences devient en effet incontournable** pour mettre en œuvre les ouvrages toujours plus étonnants conçus par des architectes qui tirent parti de nouveaux matériaux et des nouvelles techniques mises à leur disposition. De plus, les préoccupations environnementales doivent maintenant être intégrées à tous les stades de la construction et de la rénovation de bâtiments (choix des matériaux, mode de chauffage...).

Les artisans ainsi regroupés peuvent faire une proposition globale aux clients ayant un projet de construction ou de rénovation écologique avec un interlocuteur unique qui coordonne l'ensemble des travaux (maçonnerie, couverture, plomberie, chauffage, plâtrerie, isolation...).

Cette solution offre également la possibilité de participer aux chantiers HQE (Haute Qualité Environnementale) qui fleurissent partout en France. Tous les acteurs du bâtiment sont alors mobilisés pour y participer afin de limiter les impacts des opérations de construction ou de réhabilitation sur l'environnement, tout en assurant à l'intérieur des bâtiments des conditions de vie saines et confortables. La démarche HQE, volontaire, est basée sur 14 points principaux, depuis l'impact environnemental du chantier jusqu'à la gestion des déchets, en passant par le confort acoustique du bâtiment.